

Face au flop de l'appel aux bras dans l'agriculture, la France ouvre ses frontières

Face à la pénurie de main d'œuvre et malgré l'appel aux "bras", le gouvernement a décidé d'appliquer une dérogation à la fermeture des frontières pour les travailleurs étrangers avec un contrat de travail.

A la fin du mois de mars, le gouvernement avait lancé, en grand pompe, un appel à "l'armée de l'ombre" des Français pour rejoindre les champs où les agriculteurs s'inquiétaient de la pénurie de main d'œuvre. Une plateforme internet dédiée "Mes bras pour ton assiette" avait même vu le jour.

300 000 candidats et 15 000 contrats

Deux mois plus tard, force est de constater que l'initiative n'a pas suffi. Malgré plus de 300 000 candidatures reçues, seuls 15 000 Français ont été embauchés. En cause ?

Le manque de formation des demandeurs d'emploi, les exigences des agriculteurs habitués à travailler avec une main d'oeuvre dédiée et les contraintes géographiques rendant difficile l'accès à certaines régions.

Plus de 20 000 postes sont ainsi restés vacants sur les premières semaines du confinement. Pour certaines cultures comme la fraise ou l'asperge, cela s'est traduit par la perte de près de 15% des récoltes.

Ouverture des frontières avant la haute saison

Résultat, à l'approche de la haute saison, le gouvernement a finalement décidé d'appliquer une dérogation à la fermeture des frontières pour les travailleurs étrangers. Ces derniers, munis d'un contrat de travail, peuvent, depuis le 11 mai, rejoindre les champs français.

La mesure vaut pour les travailleurs européens, notamment les Espagnols, Portugais, Roumains et Bulgares. Les saisonniers venant





des pays tiers, qui représentent, en France, jusqu'à 10% des salariés employés pour les travaux dans les champs, ne sont pour le moment pas concernés par la dérogation.

Selon la FNSEA, la France emploie chaque année près de 200 000 saisonniers dont 80 000 viennent de l'étranger.

Lien article :

<https://www.usinenouvelle.com/article/face-au-flop-de-l-appel-aux-bras-dans-l-agriculture-la-france-ouvre-ses-frontieres.N963296>

